

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## ***Marseille démontre une nouvelle fois son attractivité dans le tourisme d'affaires***

L'équipe du Bureau des Congrès est ravie d'annoncer que Marseille se maintient sur le podium des destinations de congrès internationaux en France pour l'année 2023, selon le classement ICCA (International Congress and Convention Association). Avec fierté, Marseille conserve sa 3<sup>ème</sup> place parmi les villes françaises.

Ce classement témoigne d'un positionnement stratégique en tant que destination de choix pour le tourisme d'affaires, mettant en lumière des infrastructures de premier ordre, des sites emblématiques et une hospitalité légendaire. Grâce à une collaboration étroite avec les acteurs locaux et internationaux, le Bureau des Congrès continue à offrir des expériences exceptionnelles aux organisateurs et aux participants, contribuant ainsi au rayonnement de notre territoire à l'échelle mondiale.

Cette réussite est le fruit d'un travail d'équipe et le Bureau des Congrès tient à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui font de Marseille et son territoire une destination incontournable pour les événements professionnels.

*Laurent Lhardit, Président de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès de Marseille, se réjouit : "Il y a deux semaines, France Congrès et Evénements a remis à l'Office de Tourisme le Prix Jacqueline Pietri qui récompense le congrès et la ville de l'année dans la catégorie audience internationale, pour l'organisation au Palais du Pharo en 2023 du « 15th annual meeting of the Society for Neurobiology of Language ». Aujourd'hui, la publication du classement ICCA vient confirmer notre capacité collective à accueillir des événements de renommée internationale. Avec l'ensemble des professionnels du secteur, nous continuons à hisser nos standards d'excellence et à promouvoir le dynamisme et la diversité de notre territoire."*